



Comprendre ma facture

Facture type



Aperçu de la facture totale



Décompte partiel Électricité



Décompte partiel Gaz naturel



Décompte partiel Eau



Décompte partiel Eaux usées



Décompte partiel Chaleur

Explication des termes

Monsieur et Madame
Maxima et Max Mustermann
Musterstraße 1
74523 Schwäbisch Hall

Adresse géographique
Stadtwerke Schwäbisch Hall GmbH
An der Limpurgbrücke 1
74523 Schwäbisch Hall

Tél. : 0791 401-451
Télécopieur : 0791 401-121
Courriel : team.abrechnung@stadtwerke-hall.de

Page : 1

Facture et notification sur les taxes

En cas de questions et de paiements
merci d'indiquer le

N° de facture :
SHV11RE12345

Numéro client / (ancien numéro de client) :
123456 / (54321)

Point de consommation :

Musterstraße 1
74538 Rosengarten

Unité de compte :
9874561

Date :
14/01/2020

Chère Madame Mustermann, cher Monsieur Mustermann,

Nous vous remercions pour votre confiance. Nous avons facturé nos prestations pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

De ce calcul résulte un montant restant à payer de 656,89 €. Nous allons débiter ce montant au 29/01/2020 du compte DE90622901101234567890, BIC GENODES1SHA, auprès de la banque VR Bk Schwäb. Hall-Craillsh., détenteur du compte : Mustermann, Max.

Pour les opérations de paiement vous nous avez accordé un mandat avec la référence de mandat SEPA000012345G0001234567. Merci de transmettre cette information (prénotification) au payeur si éventuellement autre que vous.

Vous trouverez les détails de votre facture dans la synthèse ci-dessous et sur les pages suivantes.

Si vous avez des questions par rapport à votre facture, vous pouvez joindre notre équipe Facturation soit par téléphone soit par courriel.

Sincères salutations,

Stadtwerke Schwäbisch Hall GmbH

Synthèse pour le	Montant HT	+ T.V.A	= Montant TTC
Période de facturation du 01/01/2019 au 31/12/2019			
Montant de facture Électricité	705,26 €	133,99 € 19 %	839,25 €
Montant de facture Gaz	641,96 €	121,97 € 19 %	763,93 €
Montant de facture Eau potable	231,74 €	16,22 € 7 %	247,96 €
Montant de facture Eaux usées	362,25 €	0,00 € 0 %	362,25 €
Montant de facture Eau de surface	75,50 €	0,00 € 0 %	75,50 €
Montant total	2 016,71 €	272,18 €	2 288,89 €
moins les acomptes demandés	-1 129,45 €	-214,55 € 19 %	-1 344,00 €
moins les acomptes demandés	-209,37 €	-14,63 € 7 %	-224,00 €
moins les acomptes demandés	-336,00 €	0,00 € 0 %	-336,00 €
plus les créances existantes			272,00 €

Montant restant à payer	Échéance (29/01/2020)	656,89 €
--------------------------------	------------------------------	-----------------

Directeur(s) :
Dipl.-Ing. (FH) Gebhard Gentner, ingénieur diplômé
Ronald Pfitzer
Adresse géographique :

An der Limpurgbrücke 1
74523 Schwäbisch Hall

Président du conseil d'administration :
Maire
Hermann-Josef Pelgrim

www.stadtwerke-hall.de
info@stadtwerke-hall.de

Coordonnées bancaires :
VR Bank Schwäbisch Hall-Craillsh. eG
Code guichet 622 901 10, N° de compte 78034
IBAN : DE44 6229 0110 0000 0780 34

BIC : GENODES1SHA

Tribunal de commerce :
Tribunal d'Instance de Stuttgart
HRB 570157
N° de T.V.A. intracommunautaire
DE 146 782 625
N° d'identification du créancier :
DE23ZZZ00000083266

Dates d'acompte

À partir des quantités indiquées ci-dessus et des prix actuellement en vigueur, résultent pour l'année de décompte à venir les acomptes suivants ou les paiements anticipés de redevances et de taxes suivants :

Dates de l'échéance	N° de contrat	Secteur d'activité	Montant HT EUR	T.V.A. %	EUR	Montant TTC EUR
01/02/2020, 01/03/2020, 01/04/2020, 01/05/2020, 01/06/2020, 01/07/2020, 01/08/2020, 01/09/2020, 01/10/2020, 01/11/2020, 01/12/2020		Acompte total	274,81 €		37,19 €	312,00 €
	1042521	Gaz Clients relevant du tarif	87,39 €	19,0	16,61 €	104,00 €
	1093893	Eaux usées Clients relevant du tarif	33,00 €	0,0	0,00 €	33,00 €
	1093894	Eau Clients relevant du tarif	31,78 €	7,0	2,22 €	34,00 €
	1093895	Eaux usées Clients relevant du tarif	16,00 €	0,0	0,00 €	16,00 €
	1143785	Eaux pluviales	5,00 €	0,0	0,00 €	5,00 €
	1219408	Eaux pluviales	5,00 €	0,0	0,00 €	5,00 €
	1246127	Électricité Clients relevant du tarif	18,49 €	19,0	3,51 €	22,00 €
	1246128	Électricité Clients relevant du tarif	78,15 €	19,0	14,85 €	93,00 €

Nous débitons ces acomptes par prélèvement SEPA à la date d'échéance prévue, sous la référence de mandat SEPA0000012345G0001234567 avec le numéro d'identification de créancier DE90ZZZ00000012345 depuis le compte DE9062290101234567890 auprès de la banque VR Bk Schwäb. Hall-Craillsh., BIC GENODES1SHA.

Facture et notification sur les taxes	Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten
N° de facture : SHV11RE12345	N° d'objet Localisation du marché : 123456780001 / 98765432110
N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561	Date : 14/01/2019

Électricité

N° de contrat : 123456 Tarif : HT-PremiumStromPlus Ménage

Évaluation de la consommation

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	au	Type de relevé*	Différence kWh	Mesure	Coefficient	Consommation kWh
1LGZ0012345678	01/01/19 - 31/12/19	1 458,00	1 800,00	T	342,00	EOT	1,00	342
Consommation totale :								342

*Type de relevé : T = Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD = Relevé client, TE = Estimation gestionnaire de réseau, Z = Relevé intermédiaire, ZKD = Relevé intermédiaire client E = Montage, A = Démontage, WA = Changement montage, WE = Changement démontage, V = Début de contrat, B = Fin de contrat, VE = Début de contrat valeur de remplacement, BE = Fin de contrat valeur de remplacement, VKD = Début de contrat relevé client, BKD = Fin de contrat relevé client

Relevé de consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Prix du kilowattheure Électricité						
01/01/19 - 31/12/19	342 kWh		12,270 cts / kWh	41,96 €	7,97 € 19,0 %	49,93 €
Prix de base Électricité						
01/01/19 - 31/12/19	365 / 365 jours		90,76 € / An	90,76 €	17,24 € 19,0 %	108,00 €
Électricité Prélèvement EEG						
01/01/19 - 31/12/19	342 kWh		6,405 cts / kWh	21,91 €	4,16 € 19,0 %	26,07 €
Électricité Taxe PCCE						
01/01/19 - 31/12/19	342 kWh		0,280 cts / kWh	0,96 €	0,18 € 19,0 %	1,14 €
Électricité Prélèvement MBT						
01/01/19 - 31/12/19	342 kWh		0,305 cts / kWh	1,04 €	0,20 € 19,0 %	1,24 €
Électricité Prélèvement Offshore						
01/01/19 - 31/12/19	342 kWh		0,416 cts / kWh	1,42 €	0,27 € 19,0 %	1,69 €
Impôt sur l'électricité						
01/01/19 - 31/12/19	342 kWh		2,050 cts / kWh	7,01 €	1,33 € 19,0 %	8,34 €
Montant de facture				Montant HT		134,72 €
				T.V.A.		25,59 €
				Montant TTC		160,31 €

Informations sur les tarifs de réseau contenus dans votre facture :

Prix du kilowattheure HT Utilisation du réseau :	15,87 €
Prix de base HT Utilisation du réseau :	40,61 €
Redevance sur concession HT :	4,51 €
Prélèvement charges désactivable HT :	0,02 €
Tarif réseau HT Service de station de mesure :	6,32 €

Synthèse des prélèvements comptabilisés

Vos paiements effectués pour la période

Prélèvement du : 01/03/2019	-272,00 €
Prélèvement du : 01/04/2019	-272,00 €
Prélèvement du : 01/05/2019	-272,00 €
Prélèvement du : 01/06/2019	-272,00 €
Prélèvement du : 02/07/2019	-272,00 €
Prélèvement du : 01/08/2019	-272,00 €

Informations à l'attention du client

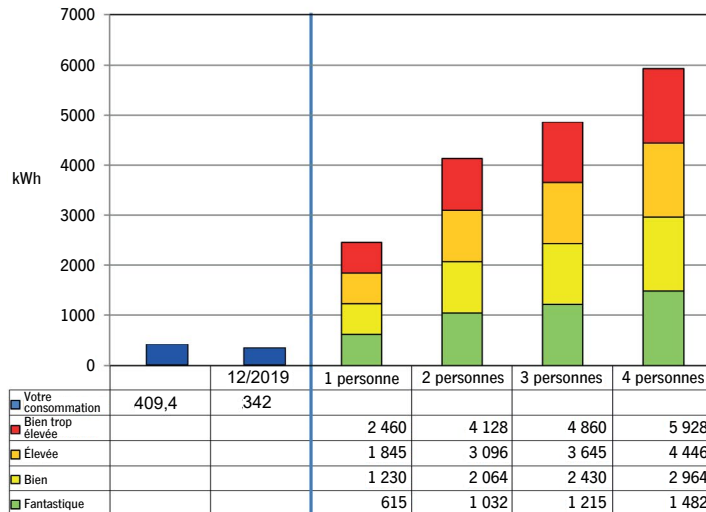
Cette facture a été automatiquement établie par traitement des données. Vous trouverez sur notre site Internet www.stadtwerke-hall.de l'ensemble des formulaires, imprimés et factures-type, des compléments d'informations sur votre décompte. Notre équipe dédiée à la facturation se fera un plaisir de répondre à vos questions sur votre facturation du lundi au mercredi de 8h00 à 17h00, le jeudi de 8h00 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 13h00 au : 0791 401-451.

1. **Bases juridiques** de la fourniture en énergie et en eau : « loi allemande relative à la fourniture d'électricité et de gaz » (dite : EnWG), ordonnance allemande relative à l'approvisionnement de base en électricité et en gaz (dit StromGKV, GasGKV), ordonnance allemande relative aux basses tensions (NAV) et aux raccordements à la basse tension (NDAV), les conditions générales de fourniture de chauffage urbain et d'eau, (AVBFernwärmeV und AVBWasserV), de même que leurs annexes. N'hésitez pas à nous demander l'EnWG, les ordonnances, les AVB ou encore les informations sur la qualité de l'eau et sa dureté. De par son approvisionnement en énergie et en eau, le client reconnaît ces bases juridiques.
2. Le **relevé et la comptabilisation de la consommation** des particuliers s'effectuent généralement une fois par an. En cas de changement de domicile, une facture pour solde de tout compte est établie. La facture de consommation annuelle prend en compte les acomptes versés pendant la période en question. Une modification des tarifs, prix ou taux de T.V.A. ne donne pas lieu à un relevé. La comptabilisation s'effectue pro rata temporis en appliquant des tableaux de pondération.
3. Le montant de nos **créances** issues de notre facture est payable sous quinzaine, conformément à nos conditions de paiement. Au-delà, des frais de relance peuvent être appliqués. En cas de relance demeurée sans effet, nous sommes en droit de suspendre la fourniture d'énergie/d'eau.
4. Si vous nous avez délivré un **mandat de paiement SEPA**, ne faites pas de virement. Nous débitons les montants exigibles du compte indiqué par vous ou nous les reversons sous forme d'avoir sur ce même compte.
5. Il convient d'acquitter **onze acomptes mensuels** représentant **un douzième** de la somme annuelle estimée. La date de paiement figure au verso de la facture. À la date de paiement indiquée, les acomptes sont, soit débités de votre compte (procédure de règlement par mandat SEPA), soit virés par vous, sans demande particulière de notre part. Le montant de l'acompte, arrondi à un euro plein, est basé sur la dernière consommation comptabilisée.
6. En cas de **changement de domicile ou de toute autre modification**, merci de bien vouloir nous en informer par écrit au moins trois jours ouvrables auparavant. Si vous omettez de nous en aviser, vous devrez, le cas échéant, assumer le paiement des frais afférents (même s'ils sont occasionnés par des tiers).
7. **Toute contestation** de l'exactitude du décompte de consommation doit être formulée auprès de Stadtwerke Schwäbisch Hall GmbH sous quinzaine après remise de la facture. En règle générale, une contestation n'a pas d'effet suspensif sur l'obligation de paiement.
8. Notez, s'agissant de la loi fédérale relative à la protection des données, que nous enregistrons et traitons les données personnelles liées à une relation contractuelle en cours.

Informations complémentaires contractuelles sur la facture du 14/01/2019

N° client : 123456
 Facture : SHV11RE12345
 Localisation de la mesure / Localisation du marché : DE0012345678900000000000000930 / 98765432
 N° d'identification du partenaire du marché / nom : 9907067000000 / Stadtwerke Schwäbisch-Hall

Représentation de la consommation avec groupes de comparaison pour l'électricité



Toutes les catégories de clients relevant aux termes de l'art. 3 point 22 de la loi allemande sur le secteur de l'énergie, la EnWG, des ménages ne peuvent pas être représentées dans un graphique comparatif.

C'est pour cette raison que cette comparaison ne peut tenir compte de tous les contrats spéciaux de livraison.

Source : BMWi, relevé de la consommation d'énergie des ménages privés pour les années 2011 à 2013, état au : Mars 2015

Votre contrat a débuté le : 01/01/2019
 Votre contrat actuel court jusqu'au : 31/01/2021
 Le délai contractuel de résiliation est fixé à : 6 semaines
 La durée du contrat se prolonge automatiquement d'un / de x mois, si vous ne le résiliez pas jusqu'au 20/12/2020.

Questions ou suggestions en rapport avec votre livraison d'énergie

- Vous pouvez également vous adresser au service consommateurs de la Bundesnetzagentur für Elektrizität und Erdgas (Agence fédérale allemande des réseaux d'électricité et du gaz naturel) pour obtenir des informations sur vos droits en tant que ménage et sur les procédures de conciliation en matière d'électricité et de gaz naturel :

Bundesnetzagentur für Elektrizität, Erdgas, Telekommunikation, Post und Eisenbahnen Verbraucherservice (Agence fédérale des réseaux d'électricité, du gaz naturel, de la télécommunication, de la poste et des chemins de fer - service des consommateurs)

Adresse : Postfach 8001, 53105 Bonn
 Téléphone : Lun au ven de 9h00 à 15h00
 030 22480-500 ou 01805 101000 - Téléphone d'informations pour tout le territoire allemand
 Prix réseau fixe 14 cts / min ; prix maximal pour un portable 42 cts / min
 Télécopieur : 030 22480-323
 Internet : <http://www.bundesnetzagentur.de>
 Courriel : verbraucherservice-energie@bnetza.de

- Un particulier peut également faire une demande de conciliation auprès du service correspondant de la section énergie. Il suffit pour cela que vous vous soyez adressé auparavant à notre service clients sans avoir obtenu de solution satisfaisante ; l'entreprise étant tenue de prendre part à la procédure.
 Une procédure de conciliation doit aboutir dans un délai de trois mois, sans préjudice du droit des parties à saisir les tribunaux ou à demander une autre procédure conforme à l'EnWG.

Schlichtungsstelle Energie e. V.

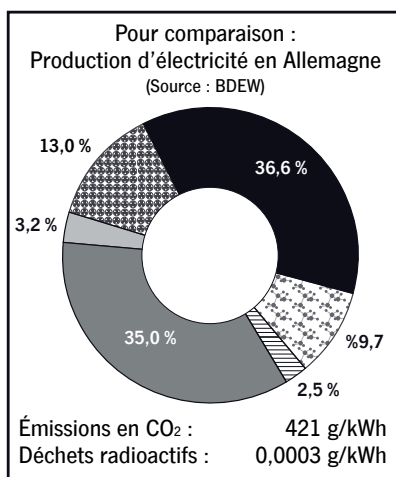
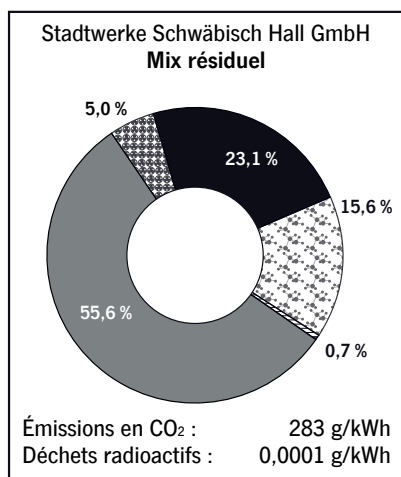
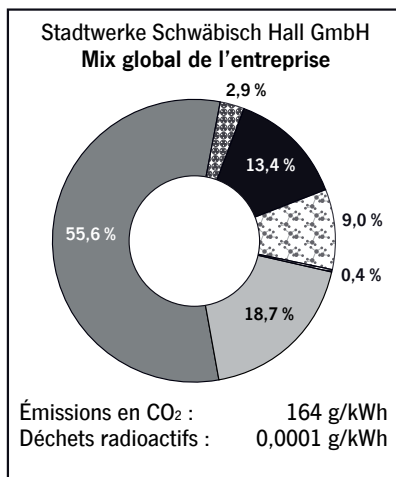
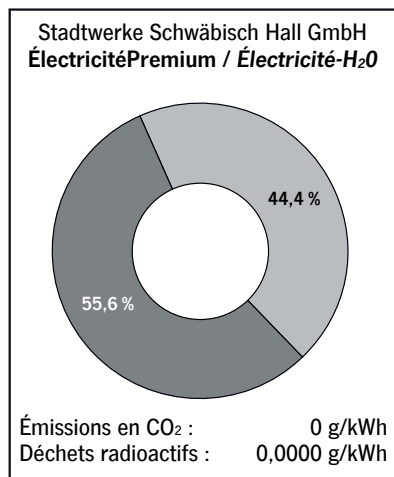
Adresse : Friedrichstraße 133, 10117 Berlin
 Téléphone : 030 27 57 240 - 0
 Internet : <http://www.schlichtungsstelle-energie.de>
 Courriel : info@schlichtungsstelle-energie.de

- Par les présentes nous vous informons, en application de l'art. 4, al. 1 de l'EDL-G (loi allemande relative aux services en matière d'énergie et autres mesures d'efficacité énergétique), qu'en vue d'une utilisation efficiente de l'énergie par les particuliers, le Bureau fédéral de l'efficacité énergétique tient une liste des fournisseurs d'énergie, des acteurs économiques réalisant des audits énergétiques et des acteurs économiques proposant des mesures d'efficacité énergétique. Pour plus d'informations sur ladite liste des acteurs économiques, des fournisseurs et des fournisseurs eux-mêmes, veuillez consulter www.bfee-online.de.

Informations sur notre mix d'électricité

Marquage de l'électricité sur les livraisons d'électricité 2018 conformément à l'art. 42 de l'EnWG, loi allemande sur la gestion rationnelle de l'énergie du 7 juillet 2005, amendée la dernière fois en 2019.

État de l'information au : 1er novembre 2019



Légende :

- Énergies renouvelables selon l'EEG (loi allemande relative aux énergies renouvelables)
- Autres énergies renouvelables
- Gaz naturel
- Charbon
- Autres énergies fossiles
- Énergie nucléaire

Vous obtiendrez des informations complémentaires sur la composition de notre électricité

- **En personne** dans notre centre client,
An der Limpurgbrücke 1, 74523 Schwäbisch Hall
- **Par téléphone** en composant le 0791 401-454
- **Par courriel** en vous adressant à vertriebsteam@stadtwerke-hall.de
- Ou **sur Internet** sur www.stadtwerke-hall.de/stromkennzeichen



Facture et notification sur les taxes	Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten
N° de facture : SHV11RE12345	N° d'objet Localisation du marché : 123456780002 / 98765432110
N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561	Date : 14/01/2020

Électricité

N° de contrat : 1234567 Tarif : HT-PremiumStromPlus Ménage

Évaluation de la consommation

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	Relevé de compteur au	Type de relevé*	Différence kWh	Mesure	Coefficient	Consommation kWh
1LGZ0012345678	01/01/19 - 31/12/19	18 652,50	21 000,00	T	2 347,50	EOT	1,00	2 348
Consommation totale :								2 348

*Type de relevé : T = Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD = Relevé client, TE = Estimation gestionnaire de réseau, Z = Relevé intermédiaire, ZKD = Relevé intermédiaire client E = Montage, A = Démontage, WA = Changement montage, WE = Changement démontage, V = Début de contrat, B = Fin de contrat, VE = Début de contrat valeur de remplacement, BE = Fin de contrat valeur de remplacement, VKD = Début de contrat relevé client, BKD = Fin de contrat relevé client

Relevé de consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Prix du kilowattheure électricité						
01/01/19 - 31/12/19	2 348 kWh		12,270 cts / kWh	288,10 €	54,74 € 19,0 %	342,84 €
Prix de base électricité						
01/01/19 - 31/12/19	365 / 365 jours		90,76 € / année	60,42 €	11,48 € 19,0 %	71,90 €
Électricité Prélèvement EEG						
01/01/19 - 31/12/19	2 348 kWh		6,405 cts / kWh	150,39 €	28,57 € 19,0 %	178,96 €
Électricité Taxe PCCE						
01/01/19 - 31/12/19	2 348 kWh		0,280 cts / kWh	6,57 €	1,25 € 19,0 %	7,82 €
Électricité Prélèvement MBT						
01/01/19 - 31/12/19	2 348 kWh		0,305 cts / kWh	7,16 €	1,36 € 19,0 %	8,52 €
Électricité Prélèvement Offshore						
01/01/19 - 31/12/19	2 348 kWh		0,416 cts / kWh	9,77 €	1,86 € 19,0 %	11,63 €
Impôt sur l'électricité						
01/01/19 - 31/12/19	2 348 kWh		2,050 cts / kWh	48,13 €	9,14 € 19,0 %	57,27 €
Montant de facture				Montant HT		570,54 €
				T.V.A.		108,40 €
				Montant TTC		678,94 €

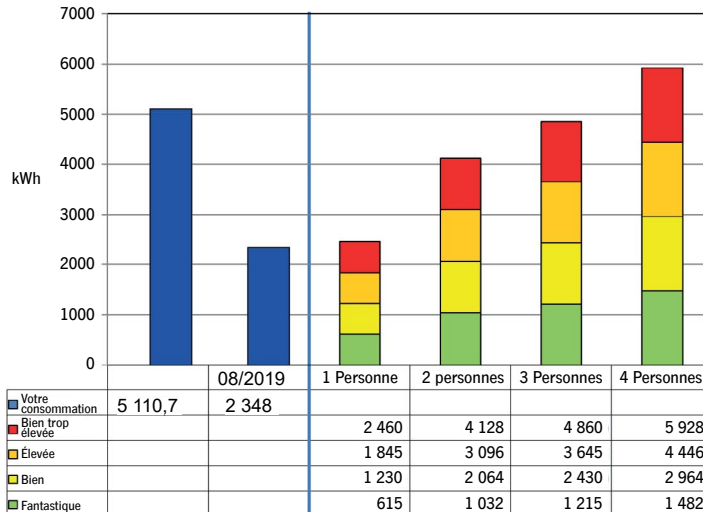
Informations sur les tarifs de réseau contenus dans votre facture :

Prix du kilowattheure HT Utilisation du réseau :	108,95 €
Prix de base HT Utilisation du réseau :	40,61 €
Redevance sur concession HT :	30,99 €
Prélèvement charges désactivable HT :	0,12 €
Tarif réseau HT Service de station de mesure :	6,32 €

Informations contractuelles supplémentaires sur la facture du 14/01/2020

N° client : 123456
 Facture : SHV11RE12345
 Localisation de la mesure / Localisation du marché : DE00123456789000000000000000929 / 98765432110
 N° d'identification du partenaire du marché / nom : 9907067000000 / Stadtwerke Schwäbisch-Hall

Représentation de la consommation avec des groupes de comparaison pour l'électricité



Toutes les catégories de clients relevant, aux termes de l'art. 3, point 22 de la loi allemande sur le secteur de l'énergie, la EnWG, des ménages, ne peuvent pas être représentées dans un graphique comparatif.

C'est pour cette raison que cette comparaison ne peut tenir compte de tous les contrats spéciaux de livraison.

Source : BMWi, relevé de la consommation d'énergie des ménages privés pour les années 2011 à 2013, état au : Mars 2015

Votre contrat a débuté le : 01/01/2019
 Votre contrat actuel court jusqu'à : 31/01/2021
 Le délai contractuel de résiliation est fixé à : 6 Semaines
 La durée du contrat se prolonge automatiquement d'un / de x mois, si vous ne le résiliez pas jusqu'au 20/12/2020.

Questions ou suggestions en rapport avec votre livraison d'énergie

- Vous pouvez également vous adresser au service consommateurs de la Bundesnetzagentur für Elektrizität und Erdgas (Agence fédérale allemande des réseaux d'électricité et du gaz naturel) pour obtenir des informations sur vos droits en tant que ménage et sur les procédures de conciliation en matière d'électricité et de gaz naturel :

Bundesnetzagentur für Elektrizität, Erdgas, Telekommunikation, Post und Eisenbahnen Verbraucherservice (Agence fédérale des réseaux d'électricité, du gaz naturel, de la télécommunication, de la poste et des chemins de fer - service des consommateurs)

Adresse : Postfach 8001, 53105 Bonn
 Téléphone : Lun au ven de 9h00 à 15h00
 030 22480-500 ou 01805 101000 - Téléphone d'informations pour tout le territoire allemand
 Prix réseau fixe 14 cts / min ; prix maximal pour un portable 42 cts / min
 Télécopieur : 030 22480-323
 Internet : <http://www.bundesnetzagentur.de>
 Courriel : verbraucherservice-energie@bnetza.de

- Un particulier peut également faire une demande de conciliation auprès du service correspondant de la section énergie. Il suffit pour cela que vous vous soyez adressé auparavant à notre service clients sans avoir obtenu de solution satisfaisante ; l'entreprise étant tenue de prendre part à la procédure.
 Une procédure de conciliation doit aboutir dans un délai de trois mois, sans préjudice du droit des parties à saisir les tribunaux ou à demander une autre procédure conforme à l'EnWG.

Schlichtungsstelle Energie e. V.

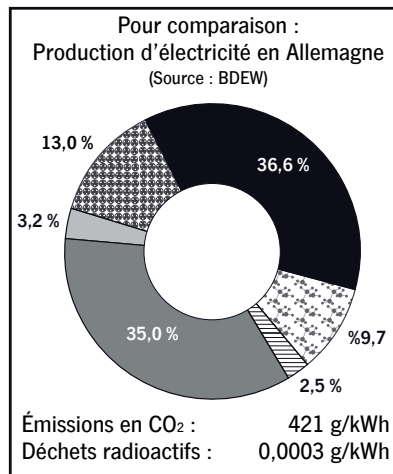
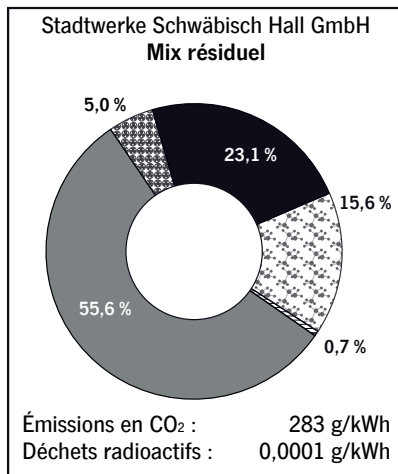
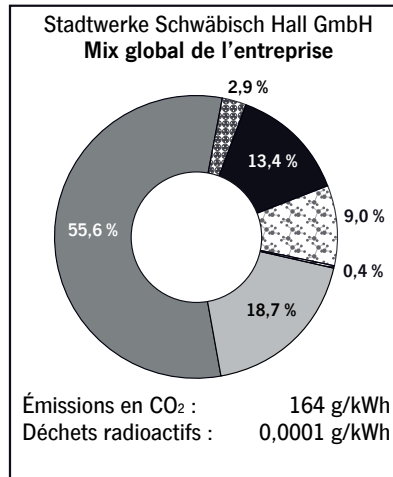
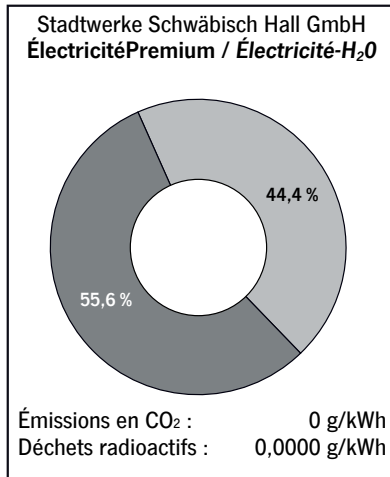
Adresse : Friedrichstraße 133, 10117 Berlin
 Téléphone : 030 27 57 240 - 0
 Internet : <http://www.schlichtungsstelle-energie.de>
 Courriel : info@schlichtungsstelle-energie.de

- Par les présentes, nous vous informons, en application de l'art. 4, al. 1 de l'EDL-G (loi allemande relative aux services en matière d'énergie et autres mesures d'efficacité énergétique), qu'en vue d'une utilisation efficace de l'énergie par les particuliers, le Bureau fédéral pour l'efficacité énergétique tient une liste des fournisseurs d'énergie, des acteurs économiques réalisant des audits énergétiques et des acteurs économiques proposant des mesures d'efficacité énergétique. Pour plus d'informations sur ladite liste des acteurs économiques, des fournisseurs et des fournisseurs eux-mêmes, veuillez consulter www.bfee-online.de.







Informations sur notre mix d'électricité

Marquage de l'électricité sur les livraisons d'électricité 2018 conformément à l'art. 42 de l'EnWG, loi allemande sur la gestion rationnelle de l'énergie du 7 juillet 2005, amendée la dernière fois en 2019.

État de l'information au : 1er novembre 2019



Légende :

-  Énergies renouvelables selon l'EEG (loi allemande relative aux énergies renouvelables)
-  Autres énergies renouvelables
-  Gaz naturel
-  Charbon
-  Autres énergies fossiles
-  Énergie nucléaire

Vous obtiendrez des informations complémentaires sur la composition de notre électricité

- **En personne** dans notre centre client,
An der Limpurgbrücke 1, 74523 Schwäbisch Hall
- **Par téléphone** en composant le 0791 401-454
- **Par courriel** en vous adressant à vertriebsteam@stadtwerke-hall.de
- Ou **sur Internet** sur www.stadtwerke-hall.de/stromkennzeichen



Facture et notification sur les taxes	Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten
N° de facture : SHV11RE12345	N° d'objet Localisation du marché : 1234567840001 / 98765432110
N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561	Date : 14/01/2020

Gaz

N° de contrat : 1234567 Tarif : PremiumErdgasPlus

Évaluation de la consommation

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	Relevé de compteur au	Type de relevé*	Différence m ³	Valeur calorifique	Nombre d'états	Consommation kWh
26833737	01/01/19 - 07/05/19	4 991	5 870	Z	879	0,9296	11,265	9 205
26833737	08/05/19 - 31/12/19	5 870	6 200	T	330	0,9296	11,265	3 456

Consommation totale : 12 661

*Type de relevé : T = Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD = Relevé client, TE = Estimation gestionnaire de réseau, Z = Relevé intermédiaire, ZKD = Relevé intermédiaire client E = Montage, A = Démontage, WA = Changement montage, WE = Changement démontage, V = Début de contrat, B = Fin de contrat, VE = Début de contrat valeur de remplacement, BE = Fin de contrat valeur de remplacement, VKD = Début de contrat relevé client, BKD = Fin de contrat relevé client

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Prix du kilowattheure gaz						
01/01/19 - 07/05/19	9 205 kWh		3,700 cts / kWh	340,59 €	64,71 € 19,0 %	405,30 €
08/05/19 - 31/12/19	3 456 kWh		3,700 cts / kWh	127,87 €	24,30 € 19,0 %	152,17 €
Prix de base						
01/01/19 - 31/12/19	365 jours		156,000 € / an	156,00 €	29,64 € 19,0 %	185,64 €
Impôt sur l'énergie						
01/01/19 - 07/05/19	9 205 kWh		0,550 cts / kWh	50,63 €	9,62 € 19,0 %	60,25 €
08/05/19 - 31/12/19	3 456 kWh		0,550 cts / kWh	19,01 €	3,61 € 19,0 %	22,62 €
Montant de facture					Montant HT	641,96 €
					T.V.A.	121,97 €
				<hr/>		Montant TTC
						763,93 €

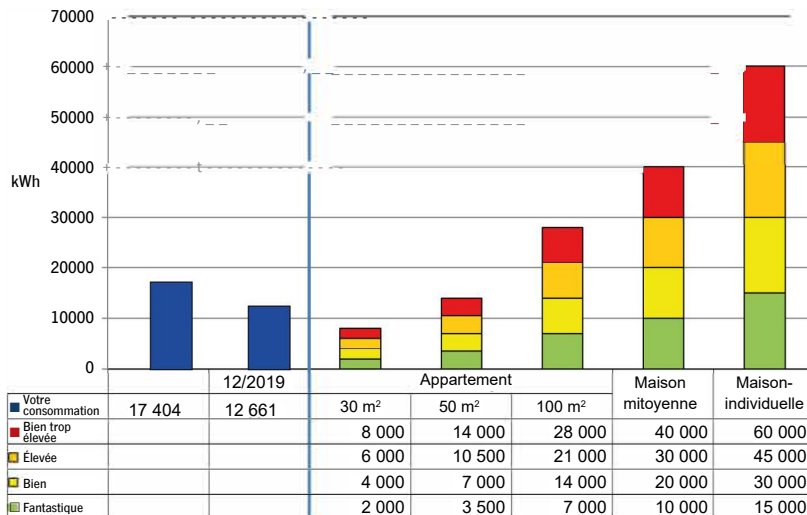
Informations sur les tarifs de réseau contenus dans votre facture :

Prix du kilowattheure HT gaz Utilisation du réseau :	157,61 €
Prix du kilowattheure HT gaz Utilisation du réseau :	59,17 €
Prix de base HT gaz Utilisation du réseau :	58,64 €
Gaz Taxe de concession HT :	2,76 €
Gaz Taxe de concession HT :	1,04 €
Tarif de réseau HT gaz Exploitation des points de mesure :	5,26 €
Tarif de réseau HT gaz Exploitation des points de mesure :	4,80 €
Tarif de réseau HT gaz Prestations de service de mesure :	0,61 €
Tarif de réseau HT gaz Prestations de service de mesure :	0,55 €

Informations contractuelles supplémentaires sur la facture du 14/01/2020

N° client : 123456
 Facture : SHV11RE12345
 Localisation de la mesure / Localisation du marché : DE700123456780000208065014000G001 /98765432110
 N° d'identification du partenaire du marché / nom : 9870023500001 / Stadtwerke Schwäbisch-Hall

Représentation de la consommation avec des groupes de comparaison pour le **Gaz**



Toutes les catégories de clients relevant, aux termes de l'art. 3, point 22 de l'EnWG, des ménages, ne peuvent pas être représentées dans un graphique comparatif. C'est pour cette raison que cette comparaison ne peut tenir compte de tous les contrats spéciaux de livraison.
 Source : BMWi, relevé de la consommation d'énergie des ménages privés pour les années 2011 à 2013, état au : Mars 2015

Votre contrat a débuté le : 01/01/2002
 Votre contrat actuel court jusqu'au : 31/01/2020
 Le délai contractuel de résiliation est fixé à : 6 Wochen
 La durée du contrat se prolonge automatiquement d'un / de x mois, si vous ne le résiliez pas jusqu'au 20/12/2019.

Questions ou suggestions en rapport avec votre livraison d'énergie

- Vous pouvez également vous adresser au service consommateurs de la Bundesnetzagentur für Elektrizität und Erdgas (Agence fédérale des réseaux d'électricité et du gaz naturel) pour obtenir des informations sur vos droits en tant que ménage et sur les procédures de conciliation en matière d'électricité et de gaz naturel

Bundesnetzagentur für Elektrizität, Erdgas, Telekommunikation, Post und Eisenbahnen Verbraucherservice (Agence fédérale des réseaux d'électricité, du gaz naturel, de la télécommunication, de la poste et des chemins de fer - service des consommateurs)

Service consommateurs
 Adresse : Postfach 8001, 53105 Bonn
 Téléphone : Lun au ven de 9h00 à 15h00
 030 22480-500 ou 01805 101000 - Téléphone d'informations pour tout le territoire allemand Prix réseau
 Fixe 14 cts / min ; prix maximal pour un portable 42 cts / min
 Télécopieur : 030 22480-323
 Internet : <http://www.bundesnetzagentur.de>
 Courriel : verbraucherservice-energie@bnetza.de

- Un particulier peut également faire une demande de conciliation auprès du service correspondant de la section énergie. Il suffit pour cela que vous vous soyez adressé auparavant à notre service clients sans avoir obtenu de solution satisfaisante ; l'entreprise étant tenue de prendre part à la procédure.
 Une procédure de conciliation doit aboutir dans un délai de trois mois, sans préjudice du droit des parties à saisir les tribunaux ou à demander une autre procédure conforme à l'EnWG.

Schlichtungsstelle Energie e. V.
 Adresse : Friedrichstraße 133, 10117 Berlin
 Téléphone : 030 27 57 240 - 0
 Internet : <http://www.schlichtungsstelle-energie.de>
 Courriel : info@schlichtungsstelle-energie.de

- Par les présentes, nous vous informons, en application de l'art. 4, al. 1 de l'EDL-G (loi allemande relative aux services en matière d'énergie et autres mesures d'efficacité énergétique), qu'en vue d'une utilisation efficace de l'énergie par les particuliers, le Bureau fédéral de l'efficacité énergétique tient une liste des fournisseurs d'énergie, des acteurs économiques réalisant des audits énergétiques et des acteurs économiques proposant des mesures d'efficacité énergétique. Pour plus d'informations sur ladite liste des fournisseurs, des acteurs économiques et des fournisseurs eux-mêmes, veuillez consulter www.bfee-online.de.

4. Nos fournitures de gaz naturel bénéficient d'un taux de T.V.A. réduit. Nous sommes tenus d'apposer les mentions suivantes sur nos factures :
« source d'énergie à taux réduit ! Ne pas utiliser comme carburant, sauf si la loi relative à la fiscalité de l'énergie ou l'ordonnance relative à la fiscalité de l'énergie l'autorise. Toute autre utilisation en tant que carburant aura des conséquences fiscales et pénales ! En cas de doute, adressez-vous au bureau des douanes dont vous relevez »
5. Le décompte de gaz naturel indique, pour chaque période entre deux relevés du **compteur à gaz**, le **volume de gaz d'alors (Vb mètres cubes d'alors, m³)** enregistré par le compteur ou, s'il existe un **convertisseur de volume**, le **volume de gaz normalisé (Vn : mètre cube normalisé, m³)** conformément à la DVGB, feuillet G 685 « décompte de gaz » converti en **énergie (kilowattheure, kWh)**. Ce chiffre étant obtenu en multipliant les mètres cubes de service m³ par la valeur de combustion décomptée sous forme normalisée **H_{s,eff}** et par la variable d'état **Z**.

La valeur de combustion décomptée sous forme normalisée **H_{s,eff}** de notre gaz naturel était en moyenne d'env. 11,252 kWh/m³ en 2018. Ce gaz étant un produit de la nature, sa composition peut varier et par conséquent sa teneur en énergie (valeur de combustion) aussi. La variable d'état **Z** dépend principalement de la hauteur géodésique du point de réception et de la pression atmosphérique en résultant, la pression de service uniforme du compteur de 22 mbar et de la température de décompte du gaz de 15 °C. La variable d'état se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Variable d'état Z} = \frac{\text{Température normalisée } T_n (273,15^\circ \text{ Kelvin})}{\text{Température de décompte } T (288,15^\circ \text{ Kelvin})} \times \frac{\text{Pression atmosphérique } P_{\text{amb}} + \text{Pression de service du compteur } P_{\text{eff}} (22 \text{ mbar})}{\text{Pression d'air normalisée } P_n (1\,013,25 \text{ bars})}$$

En raison des altitudes moyennes différant fortement dans la zone d'approvisionnement en gaz naturel des Stadtwerke Schwäbisch Hall (de 277 m d'altitude à 480 m d'altitude), cette zone a été divisée conformément à la fiche DVWG G685 comme suit en quatre zones d'altitude et il a été définie une variable d'état pour chacune de ces zones :

Zone d'altitude	Localisation	Altitude moyenne	Variable Z
Zone d'altitude 1	En vallée (par ex. zone urbaine de Schwäbisch Hall, Gelbingen, Steinbach)	305 m	Z_{Zone1} = 0,9369
Zone d'altitude 2	En altitude (par ex. Rosengarten, Michelbach, Michelfeld)	370 m	Z_{Zone2} = 0,9296
Zone d'altitude 3	Commune de Mainhardt	480 m	Z_{Zone3} = 0,9172
Zone d'altitude 4	Commune de Untermünkheim	277 m	Z_{Zone4} = 0,9400

Facture et notification sur les taxes	Point de consommation : Max Mustermann 74538 Rosengarten
N° de facture : SHV11RE12345	N° d'objet / Localisation du marché : 123456780001 / 0
N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561	Date : 14/01/2020

Eau

N° de contrat : 7654321 Tarif : Tarif eau

Évaluation de la consommation

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	Relevé de compteur au	Type de relevé*	Différence m ³	Valeur calorifique	Nombre d'états	Consom- mation kWh
14966285	01/01/19 - 31/12/19	493,00	570,00	T	77,00	WA	1,00	77
Consommation totale :								77

*Type de relevé : T=Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD=Relevé client, TE=Estimation gestionnaire de réseau, Z=Relevé intermédiaire, ZKD=Relevé intermédiaire client E=Montage, A=Démontage, WA=Changement montage, WE= Changement démontage, V=Début de contrat, B=Fin de contrat, VE=Début de contrat valeur de remplacement, BE=Fin de contrat valeur de remplacement, VKD=Début de contrat relevé client, BKD=Fin de contrat relevé client

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Prix du kilowattheure Eau						
01/01/19 - 31/12/19	77 m cubes		2,200 € / m cubes	169,40 €	11,86 € 7,0 %	181,26 €
Prix de mesure						
01/01/19 - 31/12/19	365 / 365 jours		93,64 € / an	93,64 €	4,36 € 7,0 %	66,70 €
Montant de facture					Montant HT	231,74 €
					T.V.A	16,22 €
					Montant TTC	247,96 €

<p>Facture et notification sur les taxes</p> <p>N° de facture : SHV11RE12345</p> <p>N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561</p>	<p>Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten</p> <p>N° d'objet Localisation du marché : 123456780001 / 0</p> <p>Date : 14/01/2020</p>
--	---

Eaux usées

N° de contrat : 7651234 Tarif : Rosengarten Eaux usées

Notification relative à la taxe sur les eaux usées

- La commune de Rosengarten prélève une taxe sur l'utilisation du réseau public des eaux usées.
- La charte des eaux usées de la commune de Rosengarten constitue le fondement juridique de la perception de la taxe sur les eaux usées. Vous pouvez nous demander cette charte ou la télécharger depuis le site Internet de la commune de Rosengarten.
- Vous pouvez contester cette notification dans le délai d'un mois après sa publication.
Formuler cette contestation par écrit ou oralement afin qu'elle soit consignée auprès de la municipalité de Rosengarten, Uttenhofen, Hauptstr. 39, 74538 Rosengarten ou du « Landratsamt » Schwäbisch-Hall, Münzstr. 1, 74523 Schwäbisch-Hall.
En formant un recours, la validité de la présente notification n'est pas entravée et surtout la perception des taxes demandées n'est pas retardée.
- La taxe sur les eaux usées n'est pas assujettie à la T.V.A.

Évaluation de la consommation

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	Relevé de compteur au	Type de relevé*	Différence m ³	Mesure	Coefficient	Consommation m ³
12345678	01/01/19 - 31/12/19	493,00	570,00	T	77,00	WA	1,00	77
Consommation totale :								77

*Type de relevé : T = Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD = Relevé client, TE = Estimation gestionnaire de réseau, Z = Relevé intermédiaire, ZKD = Relevé intermédiaire client E = Montage, A = Démontage, WA = Changement montage, WE = Changement démontage, V = Début de contrat, B = Fin de contrat, VE = Début de contrat valeur de remplacement, BE = Fin de contrat valeur de remplacement, VKD = Début de contrat relevé client, BKD = Fin de contrat relevé client

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Prix du kilowattheure Eaux usées 01/01/19 - 31/12/19	77 m cubes		3,150 € / m cubes	242,55 €	0,00 € 0,0 %	242,55 €
Montant de facture				Montant HT		242,55 €
				T.V.A.		0,00 €
				Montant TTC		242,55 €

Facture et notification sur les taxes	Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten
N° de facture : SHV11RE12345	N° d'objet Localisation du marché : 123456780001 / 0
N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561	Date : 14/01/2020

Eaux usées

N° de contrat : 7615435 Tarif : Rosengarten Eaux usées

Notification relative à la taxe sur les eaux usées

- La commune de Rosengarten prélève une taxe sur l'utilisation du réseau public des eaux usées.
- La charte des eaux usées de la commune de Rosengarten constitue le fondement juridique de la perception de la taxe sur les eaux usées. Vous pouvez nous demander cette charte ou la télécharger depuis le site Internet de la commune de Rosengarten.
- Vous pouvez contester cette notification dans le délai d'un mois après sa publication.
Formuler cette contestation par écrit ou oralement afin qu'elle soit consignée auprès de la municipalité de Rosengarten, Uttenhofen, Hauptstr. 39, 74538 Rosengarten ou du « Landratsamt » Schwäbisch-Hall, Münzstr. 1, 74523 Schwäbisch-Hall.
En formant un recours, la validité de la présente notification n'est pas entravée et surtout la perception des taxes demandées n'est pas retardée.
- La taxe sur les eaux usées n'est pas assujettie à la T.V.A.

Évaluation de la consommation

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	au	Type de relevé*	Différence m ³	Mesure	Coefficient	Consommation m ³
2020456345	01/01/19 - 31/12/19	162,37	200,00	T	37,62	WA	1,00	38
Consommation totale :								38

*Type de relevé : T = Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD = Relevé client, TE = Estimation gestionnaire de réseau, Z = Relevé intermédiaire, ZKD = Relevé intermédiaire client E = Montage, A=Démontage, WA = Changement montage, WE = Changement démontage, V = Début de contrat, B = Fin de contrat, VE = Début de contrat valeur de remplacement, BE = Fin de contrat valeur de remplacement, VKD = Début de contrat relevé client, BKD = Fin de contrat relevé client

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Prix du kilowattheure Eaux usées 01/01/19 - 31/12/19	38 m cubes		3,150 € / m cubes	119,70 €	0,00 € 0,0 %	119,70 €
Montant de facture				Montant HT		119,70 €
				T.V.A.		0,00 €
				Montant TTC		119,70 €

Facture et notification sur les taxes

N° de facture :

SHV11RE12345

N° client / (ancien N° client) / Unité de compte :

123456 / (54321) / 9874561

Point de consommation :

Musterstraße 1

74538 Rosengarten

N° d'objet | Localisation du marché :

123456780001 / 0

Date :

14/01/2020

Eaux pluviales

N° de contrat : 1188775 Tarif : Eaux pluviales

Notification relative à la taxe sur les eaux usées

1. La commune de Rosengarten prélève une taxe sur l'utilisation du réseau public des eaux usées.
2. La charte des eaux usées de la commune de Rosengarten constitue le fondement juridique de la perception de la taxe sur les eaux usées. Vous pouvez nous demander cette charte ou la télécharger depuis le site Internet de la commune de Rosengarten.
3. Vous pouvez contester cette notification dans le délai d'un mois après sa publication.
Formuler cette contestation par écrit ou oralement afin qu'elle soit consignée auprès de la municipalité de Rosengarten, Uttenhofen, Hauptstr. 39, 74538 Rosengarten ou du « Landratsamt » Schwäbisch-Hall, Münzstr. 1, 74523 Schwäbisch-Hall.
En formant un recours, la validité de la présente notification n'est pas entravée et surtout la perception des taxes demandées n'est pas retardée.
4. La taxe sur les eaux usées n'est pas assujettie à la T.V.A.

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Surface construite 0,9 01/01/19 - 31/12/19	167,4 m ²					
Surface construite 0,6 01/01/19 - 31/12/19	47,4 m ²					
Réduction citerne 01/01/19 - 31/12/19	-60,0 m ²					
Surface à prendre en compte - N° WE 619 01/01/19 - 31/12/19	154,8 m ²		0,350 € / m cubes	36,07 €	0,00 € 0,0 %	36,07 €

<p>Facture et notification sur les taxes</p> <p>N° de facture : SHV11RE12345</p> <p>N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561</p>	<p>Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten</p> <p>N° d'objet Localisation du marché : 123456780001 / 0</p> <p>Date : 14/01/2020</p>
--	---

Eaux pluviales

N° de contrat : 1188775 Tarif : Eaux pluviales

Notification relative à la taxe sur les eaux usées

1. La commune de Rosengarten prélève une taxe sur l'utilisation du réseau public des eaux usées.
2. La charte des eaux usées de la commune de Rosengarten constitue le fondement juridique de la perception de la taxe sur les eaux usées. Vous pouvez nous demander cette charte ou la télécharger depuis le site Internet de la commune de Rosengarten.
3. Vous pouvez contester cette notification dans le délai d'un mois après sa publication.
Formuler cette contestation par écrit ou oralement afin qu'elle soit consignée auprès de la municipalité de Rosengarten, Uttenhofen, Hauptstr. 39, 74538 Rosengarten ou du « Landratsamt » Schwäbisch-Hall, Münzstr. 1, 74523 Schwäbisch-Hall.
En formant un recours, la validité de la présente notification n'est pas entravée et surtout la perception des taxes demandées n'est pas retardée.
4. La taxe sur les eaux usées n'est pas assujettie à la T.V.A.

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Surface construite 0,9 01/01/19 - 31/12/19	181,8 m ²					
Surface construite 0,6 01/01/19 - 31/12/19	47,4 m ²					
Réduction citerne 01/01/19 - 31/12/19	-60,0 m ²					
Surface à prendre en compte - N° WE 0619 01/01/19 - 31/12/19	169,2 m ²		0,350 € / m ²	39,43 €	0,00 € 0,0 %	39,43 €

Explications standardisées de termes conformément à l'art. 40 alinéa 6 de l'EnWG, loi allemande sur la gestion rationnelle de l'énergie

Paiements d'acomptes : Les paiements d'acomptes sont des paiements fractionnés ou une avance sur des fournitures d'énergie déjà réalisées, ils sont imputés sur la facture de régularisation finale périodique. Le montant de l'acompte est fonction de la consommation d'énergie prévisible.

Travail invisible : Le travail invisible consiste en une partie de l'énergie électrique non transformée en énergie utile mais servant à la création de champs électromagnétiques et électriques. Le travail invisible est indiqué en kWh. Il impacte les réseaux d'alimentation des exploitants de réseaux, en cas de dépassement des frontières il bénéficie au fournisseur d'énergie et est délivré à l'exploitant du réseau.

Application de la l'EEG : L'application de l'EEG favorise la production d'électricité par des installations d'énergie renouvelables financées par la loi allemande relative aux énergies renouvelables (EEG). Ces coûts sont appliqués à tous les consommateurs selon l'EEG.

Prix de base : Le prix de base sert à couvrir les frais indépendants de la consommation. Il est généralement composé d'un prix de service fixe et d'un prix de facturation (prix du compteur).

Redevance sur concession : Taxe versée à la commune pour que les canalisations d'alimentation bénéficient du droit d'utilisation de voies d'acheminement publiques. Il s'ensuit que la redevance en question acquittée par l'exploitant du réseau est refacturée au fournisseur.

Application du KWK : Les installations de couplage d'énergie et de chaleur (KWK) produisent à la fois électricité et chaleur, d'où une productivité accrue permettant à son tour d'économiser du combustible et de réduire les émissions de dioxyde de carbone. Les exploitants d'installations de KWK bénéficient d'une prime fixée par la loi. Les frais correspondants sont supportés par les consommateurs conformément à la loi relative au couplage d'énergie et de chaleur (KWKG).

Prix du service : Le fournisseur d'énergie facture, pour la prestation fournie (en kW), un prix du service selon accord. Un prix de mesure annuel maximum (prix du service annuel) ou un prix maximum mensuel (prix du service mensuel) est calculé en fonction des conditions tarifaires.

Point de livraison : Lieu où est fourni le gaz ou l'électricité.

Localisation du marché : La localisation du marché permet d'identifier à coup sûr un point de consommation, un logement ou un point de fourniture.

Localisation de la mesure : La localisation de la mesure permet d'identifier à coup sûr le dispositif de mesure.

Exploitation des points de mesure : L'exploitation des points de mesure englobe, la pose, la dépose, le fonctionnement et l'entretien des compteurs. Les frais correspondants sont facturés par l'exploitant du réseau ou l'exploitant des points de mesure.

Réalisation du service de mesure : La mesure inclut la communication de la consommation en énergie, de même que l'enregistrement, la gestion et la mise à disposition des données du compteur. Les frais correspondants sont facturés par l'exploitant du réseau ou l'exploitant des points de mesure.

Numéro de l'exploitant du réseau : Le numéro de l'exploitant du réseau permet d'identifier à coup sûr l'exploitant local du réseau auquel le point de livraison est raccordé.

Rémunération de l'exploitation du réseau : Rémunérations de l'exploitant du réseau au titre du transport, de la répartition de l'énergie et des services qui y sont associés.

Caractérisation de l'électricité (énergies combinées) : La caractérisation de l'électricité prescrite par la loi allemande sur l'économie de l'énergie (EnWG) permet de connaître la provenance de l'électricité obtenue et ses répercussions sur l'environnement.

Taxe sur l'électricité : La taxe s'appliquant aux consommateurs d'électricité, fixée par la législation, est prélevée depuis 1999 par suite de la loi relative à la réforme de la fiscalité de l'écologie. Elle s'applique à la consommation ou au prélèvement effectué sur le réseau relevant de la fiscalité allemande. La taxe sur l'électricité est prélevée par le fournisseur d'énergie qui la reverse au fisc.

Taxe sur l'énergie : La taxe s'appliquant aux consommateurs d'énergie, fixée par la législation, est prélevée depuis 1999 par suite de la loi relative à la réforme de la fiscalité de l'écologie. Elle s'applique à la consommation ou au prélèvement effectué sur le réseau relevant de la fiscalité allemande. La taxe sur l'énergie est prélevée par le fournisseur d'énergie qui la reverse au fisc.

Consommation : L'énergie consommée sur chaque période est indiquée en kilowattheure (kWh).

Prix du kilowattheure consommée : Le prix de consommation ou le prix du kilowattheure désigne le prix pour un kilowattheure consommé en énergie.

Compte contractuel : Dans le compte contractuel sont saisies les données principales du client, les informations sur le point de livraison ainsi que toutes les opérations de paiement en relation avec ce point de livraison.

Facturation de gaz thermique : Le gaz naturel est mesuré de manière volumétrique, c'est à dire en mètres cube (m³). Le volume de service dépend de la pression et de la température. La quantité de gaz naturel mesurée en mètres cube est reconvertie en kilowattheure (kWh) pour qu'elle puisse être facturée sans être impactée par la pression et la température. Pour ce faire la consommation en mètres cube est multipliée avec la variable d'état Z (variable Z) et la valeur calorifique conformément aux règles reconnues en matière d'étalonnage. La variable d'état Z est un facteur de correction avec lequel l'impact de la pression et de la température est levé. La valeur calorifique indique combien d'énergie est contenu dans le gaz naturel.

Gaz consommé : La valeur consommée en mètres cube est la consommation de gaz mesurée volumétriquement par le compteur de gaz pour une période en question.

Variable d'état : La température et la pression au lieu de consommation impactent la teneur en énergie du gaz naturel et sont pris en compte sous la forme de ladite variable d'état dans la facture de consommation thermique.

Valeur calorifique : La valeur calorifique du gaz naturel approvisionné par le réseau de distribution est mesurée en continu en tenant compte du fait que la valeur moyenne pondérée durant la période de facturation en question est intégrée à la facturation de consommation thermique.

Monsieur et Madame
Maxima et Max Mustermann
Musterstraße 1
74523 Schwäbisch Hall

Adresse géographique :
Stadtwerke Schwäbisch Hall GmbH
An der Limpurgbrücke 1
74523 Schwäbisch Hall

Tél. : 0791 401-451
Télécopieur : 0791 401-121
Courriel : team.abrechnung@stadtwerke-hall.de

Page : 1

<p>Facture En cas de questions et de paiements merci d'indiquer le N° de facture : SHV11RE312345 Numéro client / (ancien numéro de client) : 123456 / (54321)</p>	<p>Point de consommation : Musterstraße 1 74523 Schwäbisch Hall Unité de compte : 9874561 Date : 14/01/2020</p>
--	--

Chère Madame, cher Monsieur Mustermann,

Nous vous remercions pour votre confiance. Pour la période du 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2019 nous avons facturé nos prestations.

De ce calcul résulte un montant restant à payer de 455,92 €. Nous allons débiter ce montant au 25/03/2020 du compte DE90622901101234567890, BIC GENODES1SHA, VR Bk Schwäb.-Crailsheim, détenteur du compte : Mustermann, Max. Pour les opérations de paiement vous nous avez accordé un mandat avec la référence de mandat SEPA000012345G0001234567. Merci de transmettre cette information (prénotification) au payeur si éventuellement autre que vous.

Vous trouverez les détails de votre facture dans la synthèse ci-dessous et sur les pages suivantes. Si vous avez des questions par rapport à votre facture, vous pouvez joindre notre équipe Facturation soit par téléphone soit par courriel.

Sincères salutations

Stadtwerke Schwäbisch Hall GmbH

Synthèse pour le Période de facturation du 01/01/2019 au 31/12/2019	Montant HT	+ T.V.A.	= Montant TTC
Facture chauffage urbain	1 205,81 €	229,11 € 19 %	1 434,92 €
Montant total	1 205,81 €	229,11 €	1 434,92 €
moins les acomptes demandés	-822,69 €	-156,31 € 19 %	-979,00 €
Montant de facture	383,12 €	72,80 €	455,92 €
Montant restant à payer	Échéance (25/03/2020)		455,92 €

Directeur(s) :
Dipl.-Ing. (FH) Gebhard Gentner, ingénieur diplômé
Ronald Pfitzer
Adresse géographique :

An der Limpurgbrücke 1
74523 Schwäbisch Hall

Président du conseil d'administration :
Maire
Hermann-Josef Pelgrim

www.stadtwerke-hall.de
info@stadtwerke-hall.de

Coordonnées bancaires :
VR Bank Schwäbisch Hall-Crailsheim eG
Code guichet 622 901 10, N° de compte 78034
IBAN : DE44 6229 0110 0000 0780 34

BIC : GENODES1SHA

Tribunal de commerce :
Tribunal d'Instance de Stuttgart
HRB 570157
N° de T.V.A. intracommunautaire DE 146 782 625
N° d'identification du créan-cier :
DE23ZZZ00000083266

Dates d'acompte

Page : 2

À partir des quantités indiquées ci-dessus et des prix actuellement en vigueur, résultent pour l'année de décompte à venir les acomptes suivants ou les paiements anticipés de redevances et de taxes suivants :

Dates de l'échéance	N° de contrat	Secteur d'activité	Montant HT EUR	T.V.A. %	EUR	Montant TTC EUR
01/04/2020, 01/05/2020, 01/06/2020, 01/07/2020, 01/08/2020, 01/09/2020, 01/10/2020, 01/11/2020, 01/12/2020	Acompte total		102,52 €		19,48 €	122,00 €
	1242148	Chaleur Clients relevant du tarif	102,52 €	19,0	19,48 €	122,00 €

Nous débitons ces acomptes par prélèvement SEPA à la date d'échéance prévue, sous la référence de mandat SEPA0000012345G0001234567 avec le numéro d'identification de créancier DE290ZZZ00000012345 depuis le compte DE9062290101234567890 auprès de la GENODES1SHA.

Synthèse des prélèvements comptabilisés

Vos paiements effectués pour la période de facturation

Prélèvement du : 01/02/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/03/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/04/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/05/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/06/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 02/07/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/08/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/09/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/10/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/11/2019	-89,00 €
Prélèvement du : 01/12/2019	-89,00 €

Informations à l'attention du client

Cette facture a été automatiquement établie par traitement des données. Vous trouverez sur notre site Internet www.stadtwerke-hall.de l'ensemble des formulaires, imprimés et factures-type, des compléments d'informations sur votre décompte. Notre équipe dédiée à la facturation se fera un plaisir de répondre à **vos questions sur votre facturation du lundi au mercredi de 8h00 à 17h00, le jeudi de 8h00 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 15h00 au : 0791 401-451.**

- Bases juridiques** de la fourniture en énergie et en eau : « loi allemande relative à la fourniture d'électricité et de gaz » (EnWG), ordonnance allemande relative à l'approvisionnement de base en électricité et en gaz (StromGVV et GasGVV), ordonnance allemande relative aux basses tensions (NAV) et aux raccordements à la basse tension (NDAV), les conditions générales de fourniture de chauffage urbain et d'eau, (AVBFernwärmeV und AVBWasserV), de même que leurs annexes. N'hésitez pas à nous demander l'EnWG, les ordonnances, les AVB ou encore les informations sur la qualité de l'eau et sa dureté. De par son approvisionnement en énergie et en eau, le client reconnaît ces bases juridiques.
- Le **relevé et la comptabilisation de la consommation des particuliers** s'effectuent généralement une fois par an. En cas de changement de domicile, une facture pour solde de tout compte est établie. La facture de consommation annuelle prend en compte les acomptes versés pendant la période en question. Une modification des tarifs, prix ou taux de T.V.A. ne donne pas lieu à un relevé. La comptabilisation s'effectue pro rata temporis en appliquant des tableaux de pondération.
- Le montant de nos **créances** issues de notre facture est payable sous quinzaine, conformément à nos conditions de paiement. Au-delà, des frais de relance peuvent être appliqués. En cas de relance demeurée sans effet, nous sommes en droit de suspendre la fourniture d'énergie/d'eau.
- Si vous nous avez délivré un **mandat de paiement SEPA**, ne faites pas de virement. Nous débitons les montants exigibles du compte indiqué par vous ou nous les reversons sous forme d'avoir sur ce compte.
- Il convient d'acquitter **onze acomptes mensuels** représentant un douzième de la somme annuelle estimée. La date de paiement figure au verso de la facture. À la date de paiement indiquée, les acomptes sont, soit débités de votre compte (procédure de règlement par mandat SEPA), soit virés par vous, sans demande particulière de notre part. Le montant de l'acompte, arrondi à un euro plein, est basé sur la dernière consommation comptabilisée.
- En cas de changement de domicile ou de toute autre modification**, merci de bien vouloir nous en informer par écrit au moins trois jours ouvrables auparavant. Si vous omettez de nous en aviser, vous devrez, le cas échéant, assumer le paiement des frais afférents (même s'ils sont occasionnés par des tiers).
- Toute **contestations** de l'exactitude du décompte de consommation doit être formulée auprès de Stadtwerke Schwäbisch Hall GmbH sous quinzaine après remise de la facture. En règle générale, une contestation n'a pas d'effet suspensif sur l'obligation de paiement.
- Notez, s'agissant de la loi fédérale relative à la protection des données, que nous enregistrons et traitons les données personnelles liées à une relation contractuelle en cours.

Facture	Point de consommation : Musterstraße 1 74538 Rosengarten
N° de facture : SHV11RE12345	N° d'objet / Localisation du marché : 123456780001 / 0
N° client / (ancien N° client) / Unité de compte : 123456 / (54321) / 9874561	Date : 11/03/2020

Facture de la chaleur**N° de contrat : 1234567 Tarif : Tarif général****Évaluation de la consommation**

N° de compteur	Période	Relevé de compteur du	au	Type de relevé*	Différence MWh	Mesure	Coefficient	Consomma- tion MWh
12345678	01/01/19 10/12/19	29,328	42,895	Z	13,567	FW	1,00	13,567
12345678	11/12/19 31/12/19	42,895	44,000	TE	1,105	FW	1,00	1,105
Consommation totale :								14,672
Consommation de l'année précédente :								56,788

*Type de relevé : T = Relevé périodique gestionnaire de réseau, TKD = Relevé client, TE = Estimation gestionnaire de réseau, Z = Relevé intermédiaire,
ZKD = Relevé intermédiaire client E = Montage, A = Démontage, WA = Changement montage, WE = Changement démontage, V = Début de contrat,
B = Fin de contrat, VE = Début de contrat valeur de remplacement, BE = Fin de contrat valeur de remplacement, VKD = Début de contrat relevé client,
BKD = Fin de contrat relevé client, H = Prévisions, ZE = Relevé intermédiaire valeur de remplacement

Facture de la consommation

Période	Quantité	X	Prix par unité	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Chauffage urbain Prix du kilowattheure						
01/01/19 - 10/12/19	13,567 MWh		69,390 € / MWh	941,41 €	178,87 € 19,0 %	1 120,28 €
11/12/19 - 31/12/19	1,105 MWh		69,390 € / MWh	76,68 €	14,57 € 19,0 %	91,25 €
Chauffage urbain Prix de base kW						
01/01/19 - 31/12/19	365 / 365 jours	8,0 kW	15,63 € / an	125,20 €	23,79 € 19,0 %	148,99 €
Chauffage urbain Prix mesuré						
01/01/19 - 31/12/19	365 / 365 jours		62,52 € / an	62,52 €	11,88 € 19,0 %	74,40 €
Montant de facture					Montant HT	1 205,81 €
					T.V.A.	229,11 €
					Montant TTC	1 434,92 €